

Février 2015

CINQUIEME SET



© Badminton Photo

Sommaire

Page 2

Actu Accès au Haut-Niveau
Stage de Janvier de l'élite francilienne
TNJ 2 – TIJ 2 – Top Elite 2

Page 3

Haut-Niveau Francilien
National 2015
5 jeunes franciliens en immersion

Page 4

Actu – vie sportive et promotion

Page 6

Monter son dossier CNDS

Page 7

Après-Match
Un nouveau siège pour la ligue
Évolution de la CCNS

Page 8

La parole à Christian MAITRE
et Hugo ANEST

C'est avec beaucoup de plaisir que je réponds à la sollicitation du Président de la Ligue Ile-de-France de Badminton d'intervenir dans le cadre de l'édition de ce numéro de la revue « cinquième set ». Ceci affiche le lien fort qui unit la Ligue de Badminton et le CROSIF – Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France, déjà concrétisé depuis le début de l'olympiade par la présence au Comité Directeur du CROSIF de Paul ADAM – Vice-Président de la Ligue – et qui s'investit particulièrement au sein de deux de nos commissions (haut-niveau et récompenses).

Je tiens à saluer l'action et le dynamisme de la Ligue dans le développement remarquable, et surtout diversifié, du Badminton sur le territoire francilien. Sa politique de soutien et d'aide aux clubs, qui sont les pièces centrales de notre organisation sportive, son action toujours croissante en lien avec les établissements scolaires, du primaire aux lycées, ainsi qu'avec les universités, la réussite de l'accession des jeunes au plus haut-niveau, au travers notamment du pôle Espoirs basé au CREPS Ile-de-France, sont à souligner parmi les actions remarquables des ligues et comités régionaux franciliens.

Le CROSIF encourage bien évidemment ces axes de développement, pour tous publics et à tous âges de la vie, et se positionne comme structure privilégiée pour accompagner et être en appui des initiatives des ligues et comités régionaux franciliens. Le Badminton est également toujours très impliqué dans nos actions de promotion et d'insertion par le sport, notamment liées au sport féminin à travers nos opérations « Sport en filles », nos actions Sport Santé dans le cadre des journées « Sentez-vous Sport », et nos actions de formation destinées aux dirigeants et salariés des associations sportives. Les actions et liens entre nos deux structures sont sans aucun doute appelés à encore se renforcer ces prochaines années.

C'est ainsi que l'année 2015 a débuté par la remise du Trophée du CROSIF à Brice LEVERDEZ, pour ses brillants résultats aux niveaux national et international et son engagement en tant qu'ambassadeur de sa discipline auprès de la jeunesse francilienne.

Je tiens enfin à féliciter l'ensemble du Comité Directeur de la ligue Ile-de-France, et notamment Matthieu SOUCHOIS, son Président, pour son action exemplaire au service du développement du Badminton, et du Sport en général.

Evelyne CIRIEGI – Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France

Cinquième set

Numéro 3 - Février 2015
ISSN: 1953-7395 (titre précédent)

Directeur de la publication : Matthieu SOUCHOIS
Équipe rédactionnelle : Didier JACQUEMIN,
Benoit LEHUEDE, Benoit RAVIER, Hervé GOULIN, Matthieu SOUCHOIS

Reproduction interdite
Version numérique

LIGUE ILE-DE-FRANCE
DE BADMINTON

64 rue du Couedic, 75014 Paris
www.lifb.org
contact@lifb.org
tel : 01 53 25 11 61



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



ile de France



Actus

ACCES AU HAUT-NIVEAU

Stage de janvier de l'élite francilienne

Le week-end des 3 et 4 janvier, 19 jeunes membres du collectif francilien se sont retrouvés à Châtenay-Malabry pour préparer le TNJ 2. Encadré par quatre éducateurs de la Ligue (Hervé GOULI, Olivier FOSSY, Paul DE FRANCHESKI, Valentin GARIE). L'état d'esprit et la concentration des joueurs ont été salués par les encadrants pour ce retour de vacances.



Ce stage a également permis d'intégrer des jeunes franciliens prometteurs dans le collectif afin de préparer les prochaines saisons et l'avenir du collectif francilien.

Le programme du stage :

	<i>Samedi 3 janvier</i>	<i>Dimanche 4 janvier</i>
9h à 12h Séance de simple	<ul style="list-style-type: none">- Échauffement collectif- Travail de la vivacité- Travail par groupe sur reprise d'appui et changement de direction	<ul style="list-style-type: none">- Échauffement- Travail de la vivacité- Travail sur la liaison fond-filet avec percussion en main haute- Séance individuelle avec un des coachs LIFB
14h à 17h Séance de double	<ul style="list-style-type: none">- Échauffement collectif- Travail sur le mi-court- Renforcement du centre du corps	<ul style="list-style-type: none">- Matchs (Simple et double) déterminés par les entraîneurs- Renforcement du centre du corps

Suite aux stages LIFB, les entraîneurs de la ligue Ile-de-France, sous la responsabilité d'Hervé GOULIN (responsable sportif de la LIFB), proposent un bilan personnalisé pour chacun des joueurs. Celui-ci est également accompagné de propositions d'axes de travail à développer avec leur coach de club tout au long de la saison.

Prochain stage pour les jeunes franciliens : du 23 au 26 février 2015 et toujours au CREPS *Colette Besson* de Châtenay-Malabry.



Trophée National Jeunes N°2

Suite au stage de janvier, les meilleurs franciliens se retrouvaient à Bourges pour le TNJ 2.

À noter les beaux parcours de nos benjamins, en général, et plus particulièrement ceux de Baptiste GOUMAIN (Comité 78) et Cassandre LESNE (Comité 78), seuls joueurs franciliens à disputer les finales de deux tableaux différents.

Les résultats des cadets et des minimes se sont avérés plus contrastés, avec des performances en demi-teinte pour les simples et les double dames.



Le prochain et dernier TNJ aura lieu à Fougères (35) les 27, 28 et 29 mars 2015. Ce sera la dernière étape qualificative avant les Championnats de France Jeunes.

Top Elite N° 2

Le deuxième Top Elite régional de la saison s'est déroulé au Creps *Colette Besson*, de Châtenay-Malabry le 18 janvier.

Nouvelle compétition, elle permet au Responsable sportif d'observer les meilleurs jeunes franciliens en situation de compétition. Elle permet également d'effectuer des sélections (pour les stages par exemple) et d'identifier les axes de progression pour certains d'entre eux.

TIJ N° 2

Pour le deuxième TIJ, l'Ile-de-France a remporté 11 médailles en or et 9 médailles en argent sur les 19 tableaux proposés durant le week-end ! Félicitations à tous !



Retrouvez les résultats complets des compétitions sur le site de la Ligue www.lifb.org

National 2015

HAUT-NIVEAU FRANCILIEN

Le Grand Huit pour Brice, 10 podiums et 43 franciliens



Après 4 jours de compétition, les franciliens sont montés à 10 reprises sur le podium lors du championnat de France 2015 à Aire-sur-la-Lys. 43 franciliens avaient fait le déplacement dont deux pensionnaires du Pôle Espoirs Ile-de-France de Châtenay-Malabry : **Flavie Souillard** (USEE) et **Vimala Hériau** (RCF).

Neuf d'entre eux reviennent avec 15 médailles :

Invaincu en France depuis 8 ans, le cristolien **Brice Leverdez** remporte son 8ème titre de Champion de France consécutif en Simple Homme : Un record !

Comme en 2014, il s'offre l'Or après une finale en 3 sets face à **Lucas Corvée** le joueur de l'IMBC 92. (15-21 / 21-17 / 22-20). C'est l'unique titre francilien de ce championnat.

Brice et Lucas, associés en Double Homme repartent également avec une médaille de Bronze tout comme **Gaëtan Mittelheisser** (IMBC 92). **Laurent Constantin** et **Matthieu Lo Ying Ping** les deux joueurs du Badminton club d'Aulnay-sous-Bois (CBAB), médaillés de Bronze en 2014, repartent avec l'Argent après une finale face à la paire **Careme/Labar** (Grand Synthe/Aix en Provence).

Chez les filles, **Sarah Sicard** (CBAB) crée la surprise en s'invitant en ½ finale. **Marie Batomene** également joueuse du CBAB et ancienne pensionnaire du Pôle Espoirs de Châtenay-Malabry, repart elle aussi avec le Bronze.

En Double Dame, comme la saison passée, **Anne Tran** (IMBC 92) repart avec l'Argent mais cette fois-ci au côté de **Léa Palermo** (GUC38). Dans ce même tableau, **Marie Batomene** et **Audrey Fontaine** repartent avec le Bronze associées respectivement avec **Stacey Guerin** (BACO69) et **Lorraine Baumann** (BCCO).

En mixte, les années se suivent et se ressemblent pour les joueurs de l'IMBC 92 **Audrey Fontaine**, **Gaëtan Mittelheisser** et **Anne Tran**. Audrey et Gaëtan repartent avec l'Argent tandis qu'Anne associée à **Baptiste Careme** s'arrête en demi-finales synonyme de médaille de bronze.

5 franciliens en immersion au pôle France de Talence



Cinq Franciliens (**Vimala HERIAU**, **Mathieu GANGLOFF**, **Tom RODRIGUES**, **Eloi ADAM**, **Marine HADJAL**), dont quatre membres du Pôle Espoirs régional ont participé à un stage d'immersion au sein du Pôle France Jeunes de Talence.

Ces stages sont ouverts aux joueurs qui envisagent une entrée en Pôle France et dont le potentiel permet de s'inscrire dans un projet France Jeune avec l'ambition d'obtenir des médailles à court terme et moyen terme sur les Championnats d'Europe U17 et U19.

Toute la semaine, ils ont pu découvrir les exigences d'un Pôle France et ont été observés sur et en dehors des terrains par les entraîneurs nationaux. **Michel Taalba**, responsable du Pôle Espoirs francilien faisait partie de l'encadrement de ce stage.

Actus

VIE SPORTIVE - PROMOTION

Régional vétérans Jean-Pierre JACOT 2014 !

180 joueurs, 17 titres décernés, 5 séries présentes (de V1 à V5), 8 comités représentés et 2 jours de compétition dans une ambiance très conviviale. C'est le bilan du Championnat régional Vétérans *Jean-Pierre JACOT* qui s'est organisé début décembre au gymnase Micheline Ostermeyer à Paris.

Tous les ans, cette compétition ouverte à tous les vétérans licenciés et compétiteurs réunit les vétérans franciliens. Il n'y a pas d'étape qualificative et les inscriptions se font directement auprès de la Ligue. Merci au club parisien Who's Bad pour l'organisation de la compétition.



Coupe corpo 2015

Début janvier, 8 équipes corpo se sont retrouvées au CREPS *Colette Besson* de Châtenay-Malabry pour la Coupe Corpo 2015 !

Sous la forme d'un tournoi par équipes, (6 matches par rencontres) cette compétition conviviale offre l'opportunité d'effectuer quelques matchs entre collègues et pour certains d'entre eux de participer à leur première compétition.



Prochain rendez-vous pour les équipes d'entreprise : l'étape de qualification pour le Championnat de France en mars et les phases finales de ce championnat les 27 et 28 juin à Nozay !

PTV 4

Le nouveau gymnase de la Biodiversité de l'ACBB Badminton a accueilli le plateau technique et la compétition du PTV 4.

Réservés à des joueurs poussins identifiés par les comités, les ateliers du matin étaient consacrés aux déplacements avec un travail spécifique de « smash et suit » sous forme de multi-volants et à l'apprentissage de coup technique avec un travail sur le Lob avec geste court.

Comme pour chaque étape, l'après-midi fut réservée à une compétition entre les joueurs sous forme de ronde suisse pour assurer un nombre de matches importants à chaque participant.

TIF 3

Les 31 janvier et 1^{er} février l'Ermont Badminton Club accueillait le Trophée Ile-de-France N°3. Cette étape de simple et de double ouverte aux joueurs des catégories benjamins à cadets a réuni 69 joueurs et joueuses de la région. Cette compétition en 6 étapes est ouverte aux benjamins classés D2 pour les garçons et D3 pour les filles, aux minimes classés D1 ou D2 et aux Cadets classés C4.



Nouvelle Adresse :
64 rue du Couëdic, 75014 PARIS

Actus

DIRIGEANTS

Employeurs : Une participation obligatoire à la formation professionnelle !

Le financement de la formation professionnelle est assuré en partie par les employeurs. L'article L.6331-9 du Code du travail dispose que "tout employeur concourt au développement de la formation professionnelle continue participant chaque année au financement des actions".

Toutes les sommes versées en contrepartie ou à l'occasion d'un travail sont concernées dans le calcul de la participation de chaque employeur à la formation professionnelle. Un taux légal est fixé en fonction du nombre de salariés dans l'entreprise (seuil moins de 10 salariés ou plus).

Depuis le 1er janvier 2015 et l'entrée en vigueur de la loi du 5 mars 2014, le financement de la formation professionnelle est assuré de deux manières :

- Par des financements directs d'actions de formation (au titre du plan de formation par exemple),
- Par le versement d'une contribution unique à un OPCA unique désigné par sa branche ou à défaut à un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) interprofessionnel.

À ce jour, les représentants des salariés et des employeurs du sport n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le choix d'un OPCA. La Ligue sur les conseils du CoSMoS (Conseil social du mouvement sportif - Unique organisation représentant les employeurs du sport) a choisi d'opérer son versement à AGEFOS-PME et vous encourage à faire de même.

Cette participation au financement de la formation professionnelle doit intervenir avant le 1er mars et les entreprises de moins de 10 salariés sont assujetties à un taux minimal de contribution de 0.55% des salaires payés de l'année N-1.

Enfin, tous les salariés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la contribution puisque sont exonérés : les apprentis, les titulaires de contrats de professionnalisation, les titulaires d'un contrat initiative-emploi (CIE) pendant la durée de la convention, les titulaires d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pendant la durée de la convention, les titulaires de contrats d'avenir, les titulaires de contrats d'insertion revenu minimum d'activité (Cirma).

Pour davantage de renseignements n'hésitez pas à contacter Benoit RAVIER au siège de la LIFB.

ASSISES DU BADMINTON FRANCILIEN

La Ligue d'ile-de-France organise pour la première fois les assises du badminton francilien. L'objectif est de mettre le réseau des 260 clubs franciliens au cœur du projet de la Ligue pour les prochaines années.

La première phase (mars 2015) permettra un état des lieux. L'ensemble des acteurs (joueurs, entraîneurs, officiels, dirigeants,...) et des structures (clubs, comités) sera consulté. La Ligue entend établir un diagnostic de l'ensemble des pratiques, des offres sportives, de formation et des potentialités de développement.

Ce premier diagnostic permettra à la Ligue, en cohérence avec les comités, de proposer les premières pistes d'évolution lors de l'Assemblée Générale de la ligue prévue le 30 mai prochain.

Ces échanges doivent nous conduire à proposer une politique francilienne tenant compte des préoccupations des pratiquants et répondant aux besoins des clubs.

Championnat de France des comités



Pour la première fois, 4 comités franciliens participeront à la phase finale du Championnat de France des comités. La suppression en 2015 de la phase de qualification régionale, au cours de laquelle nos 8 comités se battaient pour 2 places (allez comprendre pourquoi avec un territoire fort de 35.000 licenciés), permet enfin de mettre en valeur les politiques de détection et de formation de nos comités.



Toutes nos félicitations aux comités de l'Essonne, de Paris, des Yvelines et de Seine et Marne qui se sont qualifiés. Peut-être une finale en île de France dès cette année. À suivre.



Retour sur le Conseil des Présidents de Comité

Le Conseil des Présidents de Comité de la ligue s'est réuni le 4 février dernier. Instance de consultation, le CPC a réuni 7 des 8 comités franciliens pour la seconde fois de la saison. Au programme, la présentation du BadTour 2015 et le partage des expériences menées par les différents comités en direction des entreprises. À cette occasion, les comités se sont inquiétés de la mise en place du nouveau classement, annoncé depuis 1 an, mais pour lequel les structures (Ligue, Comité et Clubs) ne disposent d'aucune information fiable et précise, ce qui ne permet pas de préparer la saison

Les 31 mars, 1^{er} et 2 avril le gymnase du campus d'HEC accueille les **championnats de France universitaire de Badminton Écoles**. Rendez-vous à Jouy-En-Josas pour suivre la compétition. Pour plus d'infos sur les compétitions universitaires individuelles ou par équipe sur le site de la LIFB.



Dossier

MONTER SON DOSSIER CNDS



Les étapes clés du dossier

Pour solliciter une subvention auprès du CNDS, il faut que le club soit **titulaire de l'agrément sport** délivré par les DDCCS (cf. 5^{ème} set n°2).

Il faut ensuite présenter un **projet associatif** orienté autour de 4 volets : sportif, éducatif, social et économique.

Un plan d'action qui recense et présente l'ensemble des actions pour lesquels vous sollicitez une aide financière doit être réalisé. Ces actions doivent avoir un lien avec le projet associatif présenté.

Pour les clubs qui ont perçu des financements du CNDS la saison passée, le **compte-rendu** opérationnel et financier des actions 2014 doit être transmis avec la demande 2015.

Le CNDS qu'est-ce-que c'est ?

Le CNDS est un Établissement Public Administratif (EPA) placé sous la tutelle du Ministère chargé des sports.

Il contribue au financement des politiques territoriales du sport qui sont menées conjointement par les associations et les collectivités locales.

Plusieurs missions lui sont confiées :

- contribuer au développement de la pratique sportive par tous les publics
- favoriser l'accès au sport de haut niveau et l'organisation de manifestations sportives
- promouvoir la santé par le sport
- Renforcer l'encadrement de la pratique sportive

Le projet associatif

Le projet associatif constitue l'**élément fondateur** du club. Il explicite les statuts du club, formalise l'orientation du club et définit son cadre d'action. Il présente l'organisation, les objectifs et les actions que les dirigeants du club souhaitent mettre en œuvre et développer dans les années à venir.

Le projet de club est composé de quatre volets qui décrivent et explicitent les actions que l'association souhaite mettre en place sur les volets sportif, éducatif, social, économique. Il s'appuie sur un diagnostic de territoire qui analyse les moyens humains et financiers du club, les publics touchés par l'association mais aussi la politique sportive locale, la capacité d'accès aux équipements sportifs ou encore la concurrence exercée par les autres associations.

Outre son aspect obligatoire pour déposer une demande de financement auprès du CNDS et le travail conséquent qu'il demande, la formalisation du projet associatif présente un intérêt majeur pour l'association. C'est un travail qui permet de réfléchir sur son activité, se fixer des objectifs et rechercher de nouvelles idées pour structurer son fonctionnement, développer des secteurs d'activité ou encore répondre au besoin de ses adhérents.

Par ailleurs, la formalisation du projet dans un document permet au club de mettre en avant son travail et son sérieux face à ses différents partenaires.

De nombreux documents édités par le Ministère des sports ou par le mouvement sportif proposent un cadre et une démarche de travail pour construire son projet. Vous les retrouverez sur le site de la LIFB (www.lifb.org) onglet centre de ressources. La ligue et votre comité départemental peuvent également vous accompagner dans la formalisation de votre projet.

Le plan d'action

C'est le document qui présente l'ensemble des actions pour lesquelles le club sollicite une aide financière. Pour obtenir une aide financière, ces actions doivent être en lien avec le projet associatif du club mais aussi avec les orientations du CNDS. En 2015, les crédits du CNDS vont cibler les actions à destination :

- de **publics éloignés de la pratique** : les femmes, les personnes en situation de handicap, les publics socialement défavorisés, les habitants, notamment jeunes, évoluant dans les quartiers de la géographie prioritaire, les seniors (+ 50 ans) et les personnes sous-main de justice.
- Les actions de **promotion du sport comme levier de santé public** : C'est-à-dire des actions visant à lutter contre la sédentarité, prévenir les maladies chroniques et favoriser la pratique sportive pour les personnes atteintes de pathologies chroniques stabilisées ou l'accueil les publics à besoins particuliers.
- Les actions d'**accompagnement éducatif** en faveur de publics scolaires
- **La professionnalisation du mouvement sportif** notamment à travers le dispositif « emploi CNDS » qui accompagne la création d'emploi dans les associations sportives.

Attention, la subvention minimale du CNDS s'élève à 1500 €. Il est important que la somme des budgets d'actions atteigne a minima 4 500 €.

La ligue vous accompagne dans la construction de votre dossier CNDS

Contact@lifb.org

Après-Match



FORMATION

07 & 08 03/15	Monitorat Diplôme Initiateur Jeune 94
14&15 03/15	Diplôme Initiateur Jeune 94
17 03/15	Formation employeurs

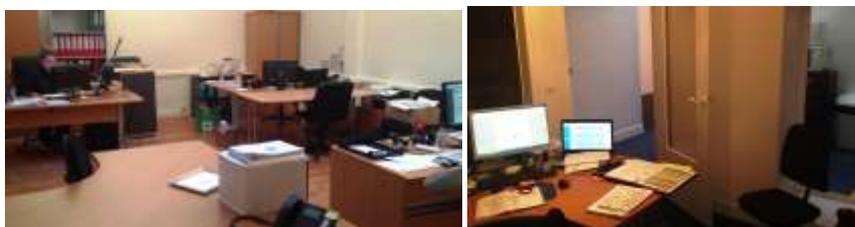
SPORTIF

07&08 02/15	InterCodep phase interrégionale Championnats départementaux séniors PTV 5
14 & 15 02/15	TIF 4
21 & 22 02/15	Interclubs Nat.
23 au 26 02/15	Stage jeunes à Chatenay-Malabry
28/02 et 1er/03 2015	TIJ 3
7&8 03/15	Interclubs Nat et Régionaux Top Elite U14 national.
14 & 15 03/15	Dispositif Avenir Régional Stage de recrutement du pôle espoirs francilien TIF 5
21&22 03/15	Interclubs Nat et Régionaux PTV 6
27/28/29 03/15	TNJ 3 Régional Séniors

Un nouveau siège pour la Ligue



Depuis début décembre, le siège de la Ligue a déménagé et se situe désormais au 64 rue du Couédic dans le 14^{ème} arrondissement de Paris. Plus grands, les bureaux permettent dorénavant d'accueillir au moins 8 personnes, des réunions et des temps de formation !



Evolution de la Convention collective nationale du sport

La Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) règle sur l'ensemble du territoire les relations entre les employeurs et les employés. Elle permet de positionner le sport comme une branche professionnelle à part entière avec son identité propre.

Elle s'applique aux employeurs dont l'activité principale relève :

- De l'organisation, de la gestion et de l'encadrement d'activités sportives
- De la gestion d'installations et d'équipements sportifs
- De l'enseignement, la formation aux activités sportives et formation professionnelle aux métiers du sport
- De la promotion et l'organisation de manifestations sportives

Deux arrêtés publiés au Journal Officiel du 4 novembre 2014 ont entraîné deux extensions de la CCNS. La première est relative au salaire minimum conventionnel (SMC) qui est désormais porté à 1386,35€ par mois. Il convient de signaler que pour chaque groupe le SMC a été relevé.

La seconde est liée au contrat de travail à temps partiel qui, par dérogation à l'article L.3123-14-1 du Code du travail, établit une durée minimale d'heures de travail applicable à l'ensemble des salariés (hors sportifs professionnels et leurs entraîneurs) variant en fonction du nombre de jours travaillés dans chaque structure réparti comme suit :

- Pour un temps de travail réparti sur un jour dans la semaine : durée hebdomadaire de deux heures
- Sur deux jours : durée minimale hebdomadaire de trois heures
- Sur trois jours : durée minimale de cinq heures
- Sur quatre jours : durée minimale de huit heures
- Sur cinq jours : durée minimale de dix heures

Au-delà de cinq jours c'est la loi qui s'applique soit une durée minimale de vingt-quatre heures.

Pour plus d'informations liées aux évolutions législatives dans le sport vous pouvez nous retrouver sur le groupe du badminton francilien sur LinkedIn !



Au sommaire du prochain numéro : La vie au quotidien au Pôle Espoirs

La parole à...

HUGO ANEST (PRESIDENT DU COMITE 93) ET CHRISTIAN MAITRE (PRESIDENT DU COMITE 91)

Cette saison, deux nouveaux présidents ont les rênes des Comités départementaux de l'Essonne et de Seine-Saint-Denis.

C'est l'occasion de découvrir leur parcours et leurs motivations et le projet pour leur département.



LIFB : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ? Racontez-nous votre parcours au sein du réseau fédéral ?

HA : J'ai débuté le badminton à l'âge de 15 ans dans le club de Gagny. J'ai eu très rapidement un intérêt pour le bénévolat et à 18 ans j'ai intégré le conseil d'administration de mon club. Quelques années plus tard (21 ans), j'ai intégré le comité départemental de badminton 93 pour prendre le poste de responsable interclubs. Après 5 ans au sein du codep 93, j'ai été élu président du comité départemental en juin 2014.

CM : Après avoir découvert le Badminton lors d'un séjour étudiant en Ecosse, j'ai intégré il y a bien longtemps le club de Juvisy puis pratiqué sur Paris.

Il y a maintenant 10 ans à l'occasion de mon installation sur Draveil, j'ai lancé un club affilié à la FFbAD avec 3 idées en tête : 1/ le badminton est un sport ultra accessible et donc un vecteur de convivialité et de plaisir fort pour des publics très divers en âge, sexe, envies et ambitions.. 2/ construire un club passe par la formation et l'acquisition/fidélisation d'un public jeune qui en grandissant pourra prendre les relais d'encadrement et de compétition 3/ la compétition et le loisir ne doivent pas s'opposer mais se compléter et se rencontrer.

Chose primordiale, nous avons su rapidement trouver la bonne écoute de la municipalité ce qui nous a permis de mettre en place la dynamique nécessaire à ces ambitions. Il reste encore un bon chemin à faire mais depuis 10 ans nous avons monté une école de Bad 3* aujourd'hui, nous avons fait progresser les jeunes et moins jeunes dans les championnats et classements et nous avons un public plutôt fidèle et conquis par l'ambiance que nous avons réussi à insuffler et maintenir.

En conséquence de toute cette activité passée très positive, une halle de badminton a été inscrite au programme des investissements de la nouvelle mandature municipale et nous discutons avec la municipalité et la Fédération pour lancer ce projet au plus vite.

LIFB : Pourquoi avoir pris la Présidence du Comité ?

HA : L'ancien président a démissionné en cours de mandat en 2013,

le Vice-président a repris le poste jusqu'à la fin de saison. Je me suis alors présenté au poste de président avec une équipe réduite.

CM : En 2014, le comité 91 a subi quelques déboires et a été placé sous tutelle de la ligue. Difficulté classique celle de trouver des volontaires dans l'encadrement des clubs pour former une instance intermédiaire mais essentielle car en proximité pour le bon fonctionnement des compétitions et des logiques fédérales.

Assez rapidement intéressé et motivé pour apporter mes idées et ambitions, fort de mon expérience professionnelle plutôt très orientée dans l'encadrement d'équipe et l'organisation, lorsque nous avons constitué un groupe de travail pour reprendre le comité, je me suis proposé assez naturellement pour prendre le rôle qui faisait un peu peur à chacun. Le comité précédent ayant démissionné en fin de saison passée, le baptême du feu a été immédiat, la première occupation ayant été de démarrer dans la foulée de l'élection en septembre, l'ensemble des compétitions, formations ... de la nouvelle saison. Quelques frayeurs, quelques heures tardives et dans le calme pour tout coordonner et finalement tout lancer avec succès. Très satisfait de toute l'équipe d'élus et de salariés qui m'entourent aujourd'hui. Un grand merci et bravo à eux pour ces quatre premiers mois de mandature.

LIFB : Quel est le projet du Comité et ses différents objectifs ?

HA : La Seine Saint-Denis est un département sportivement sinistré et d'autant plus dans le badminton. Nous sommes le plus petit comité (en nombre de licenciés et de clubs) de la région Ile de France. Tout reste à faire, nous avons des années de retard sur les autres comités en termes de structuration de nos clubs, de niveau de jeu, ... tout reste à faire. Un projet cohérent avec la situation du département sera élaboré avec, par et pour les clubs dans une optique de développement de la pratique à la fois pour tous mais aussi compétitive dans le département.

CM : Le projet du comité est organisé sur quatre axes : aider les clubs, relayer/organiser les actions fédérales, développer les pratiques, faire connaître notre sport.

Chaque axe sera travaillé à partir des constats que nous ferons au fur et à mesure de notre première saison de mandat. Nous avons lancé des rencontres dialogue avec les clubs, nous voulons vraiment échanger, comprendre avant d'agir.

Même si nous avons tous un passé en club voire en comité, mettre en œuvre une nouvelle dynamique doit s'appuyer sur une vraie logique d'écoute, de partage et de partenariat pour s'inscrire dans la durée.

Premier objectif : pérenniser le comité, avoir une vraie relation club, réussir les actions régaliennes du comité (inter club, championnat, parcours jeunes)

et s'assurer que le financement est au rendez-vous

Quels sont les moyens dont vous disposez pour le mettre en œuvre ?

HA : Nous disposons de très peu de moyens, nous avons un salarié depuis 2 ans, qui nous permet d'avancer doucement, mais par manque de moyen il est difficile d'utiliser au mieux cet encadrement diplômé pour le développement du badminton dans le département... Ce manque de moyen financier vient en partie du peu de licenciés

CM : Pas d'action possible aujourd'hui, notamment dans le dialogue avec les institutions locales, régionales sportives ou générales, notamment dans le soutien aux clubs en terme d'encadrement technique ou administratif, dans la mise en place de cursus de formation jeunes ou seniors ... sans une équipe de permanents motivés, efficaces et compétents. Nous avons la chance de disposer d'une telle équipe. C'est un vrai avantage qui nous permet d'imaginer pouvoir développer nos actions lorsque nous aurons construit cette ambition pour les saisons à venir. C'est aussi une facilité au quotidien dans la gestion des compétitions, de la relation club, ligue etc ...

Pour sécuriser cette équipe nous devons travailler sur de nombreux axes de subventions et c'est un savoir-faire important à acquérir dans notre situation.

LIFB : Quelle est l'action que vous souhaiteriez absolument mettre en œuvre avant la fin de votre mandat ?

HA : Pérenniser l'emploi que nous avons créé il y a 2 ans. Cet emploi indispensable pour nous n'est toujours pas sécurisé financièrement et il est crucial de le garder pour pouvoir mettre en place nos actions.

CM : L'action principale est pour nous la bonne réalisation des actions régaliennes chaque saison, mais notre cible en fin de mandat sera d'avoir établi un nouveau dialogue posé, positif et dynamique avec l'ensemble des clubs du département et développé notre sport significativement.

LIFB : Qu'est-ce que vous souhaiteriez voir évoluer dans l'organisation du Badminton français ou francilien ?

HA : L'arbitrage est un domaine où le badminton français et francilien doit progresser, dans la formation, dans l'évolution des « carrières » d'arbitre, mais aussi et surtout dans la considération du corps arbitral trop souvent mis de côté dans les politiques de développement.

CM Beaucoup de choses ont bien évolué depuis quelques années dans le bon sens de la communication, de la formation ... Je crois qu'il faut rester pragmatique, se simplifier la vie et celle des clubs pour continuer à motiver les sportifs à pratiquer, se licencier encore plus nombreux, les bénévoles à encadrer, gérer les clubs et motiver les formations techniques et administratives pour professionnaliser au mieux notre discipline.

LIFB : Merci d'avoir répondu aux questions et bonne continuation.